

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO

Séance du 22 Mars 2026

L'an Deux Mille Vingt Six et le Vingt Deux Mars à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 16 Mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Création et attributions de la Commission des « Finances et de l'Administration Générale » et désignation de ses membres.

PRESENTS : Florence AGUILAR, Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Michel COLONNA, Christopher CRIPSO, Estelle DIGIACOMO, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, Jean-Jacques MONDOLONI, Pascal MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Jean-Charles PAILLER-CAVALLI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Patrick-François SANTINI, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER, Marie-Josèphe TRAMONI, Lydia WARTON.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal, de préparer les dossiers en Commission ;

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'instituer une Commission des « Finances et de l'Administration Générale » chargée des attributions suivantes :
 - Budget et comptes, politique financière, interventions financières ;
 - Etat-Civil, Personnel ;
 - Administration Générale : affaires immobilières et mobilières, Fonctionnement, Archives municipales, Patrimoine communal, Contentieux.
- **DECIDE** de fixer à neuf le nombre de membres siégeant à la Commission des « Finances et de l'Administration Générale ».
En sont désignés membres :
 - AGUILAR Florence
 - CASSETARI-DOMENICHINE Audrey
 - COLONNA Michel
 - FAGGIANI Alain
 - OLLANDINI Jean-Baptiste
 - PIANELLI-CASANOVA Angélique
 - ROBINET-MONDOLONI Margaux
 - SANTINI Patrick-François
 - WARTON Lydia

La présente délibération est adoptée par 27 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 23.03.2026

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 24.03.2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20260322-2026-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

Fait à PROPRIANO, le 22 Mars 2026

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

